



Géolocalisation voiture

Par Gaia

Bonjour

Un employeur a t'il le droit de géo localiser une voiture d'un de ses employé qui utilise une voiture d' une société de location

Merci pour vos réponses

Cordialement

Par Gaia

Pardon je n'ai pas précisé société Avis en Suisse

Par Isadore

Bonjour,

Tout dépend du contexte :

[url=https://www.cnil.fr/fr/la-geolocalisation-des-vehicules-des-salaries]https://www.cnil.fr/fr/la-geolocalisation-des-vehicules-des-salaries[/url]

Par morobar

Bonjour,

une voiture d'un de ses employé

SI c'est le véhicule personnel du salarié, location en Suisse ou en Patagonie, je ne vois pas comment l'employeur peut utiliser un dispositif de géolocalisation sauf un traceur à la "James Bond".

Si le véhicule appartient à l'entreprise, l'employeur fait ce qu'il veut.